

Déclinaison : l'accusatif (3 premières déclinaisons)

	1 ^{ère} décl.	2 ^e déclinaison		3 ^e déclinaison	
	féminin (qq masc.)	masculin (qq fém.)	neutre	masculin et féminin	neutre
sing.	-am	-um	-um	-em	-e / -Ø
plur.	-as	-os	-a	-es	-(i)a

L'accusatif est le cas du **complément d'objet direct (COD)**. Un COD est le complément d'un verbe transitif.

Exemples : *Marcus uidet deam*. Marcus voit la déesse. *Marcum uideo*. Je vois Marcus.

L'accusatif s'emploie également après un certain nombre de **prépositions** : il exprime notamment le complément circonstanciel du **lieu où l'on va** (direction, destination), soit après une préposition (*ad* : vers, chez ; *in* : dans, à), soit seul lorsqu'il s'agit d'un nom de ville.

Exemples : *Romam accedo*. Je vais à Rome. *Ad dominum accedimus*. Nous allons chez le maître. *In urbem accedimus*. Nous entrons dans la ville.

L'autre fonction principale liée à l'accusatif est celle de sujet (et attribut du sujet) dans la proposition infinitive, une structure syntaxique que nous verrons plus tard.

Remarque

Vous connaissez déjà les formes du neutre à l'accusatif : ce sont les mêmes qu'au nominatif et au vocatif. Pour toutes les autres formes (y compris pour les 4^e et 5^e décl. que nous n'aborderons pas ici), l'accusatif est marqué par un *-m* au singulier et un *-s* au pluriel.

Conjugaison : le présent de l'indicatif actif

Le latin compte 5 modèles de conjugaison régulière. Comme pour les 5 déclinaisons, c'est le thème que l'on trouve à la fin du radical qui détermine le modèle de conjugaison d'un verbe. Trois modèles ont un thème vocalique : la 1^{ère} conjugaison en *-a*, la 2^e en *-e* et la 4^e en *-i*. La 3^e conjugaison a généralement un radical terminé par une consonne ; la 3^e conjugaison dite « mixte » intercale presque toujours un *-i-* entre le radical et la désinence, d'où sa proximité apparente avec la 4^e.

Hormis ces différences de thème, les désinences sont constantes : **-o, -s, -t, -mus, -tis, -nt**.

	1^{ère} conj. (-a-) <i>amare</i> , aimer	2^e conj. (-e-) <i>monere</i> , avertir	3^e conj. <i>legere</i> , lire	3^e conj. mixte <i>capere</i> , prendre	4^e conj. (-i-) <i>audire</i> , entendre
1 ^{ère} sg.	am-o	mone-o	leg-o	cap-io	audi-o
2 ^e sg.	ama-s	mone-s	leg-is	cap-is	audi-s
3 ^e sg.	ama-t	mone-t	leg-it	cap-it	audi-t
1 ^{ère} pl.	ama-mus	mone-mus	leg-imus	cap-imus	audi-mus
2 ^e pl.	ama-tis	mone-tis	leg-itis	cap-itis	audi-tis
3 ^e pl.	ama-nt	mone-nt	leg-unt	cap-iunt	audi-unt

Note sur les verbes latins : dans le dictionnaire, les verbes se trouvent à l'entrée correspondant à la première personne du singulier du présent de l'indicatif actif. Pour trouver le verbe être, il faut donc chercher à la lettre S comme *sum*. Afin de mettre en évidence le modèle de conjugaison du verbe ainsi que tous ses principaux radicaux, le dictionnaire donne 5 formes pour chaque verbe, dans l'ordre : 1^{ère} pers. sing. présent, 2^e pers. sing. présent, infinitif, 1^{ère} pers. sing. parfait, supin. Ex. : *amo, amas, amare, amaui, amatum* ; *capio, capis, capere, cepi, captum*. Comme nous ne connaissons pas encore le parfait et le supin, nous présenterons pour l'instant les verbes avec les trois premières formes seulement.

Vocabulaire :

- *accedo, accedis, accedere* : arriver, marcher vers, aller
- *amo, amas, amare* : aimer
- *audio, audis, audire* : entendre, écouter
- *capio, capis, capere* : prendre
- *habeo, habes, habere* : tenir, avoir
- *lego, legis, legere* : lire
- *moneo, mones, monere* : avertir, conseiller
- *uideo, uides, uidere* : voir
- *consul*, m (3^e décl., radical *consul-*) : le consul (un des deux chefs du pouvoir exécutif)
- *filia*, f (1^{ère} décl.) : la fille (lien de parenté)
- *filius*, m (2^e décl.) : le fils
- *urbs*, f (3^e décl., radical *urb-*) : la ville
- *ad* + Acc : vers, chez, en direction de
- *in* + Acc : dans, à
- *nec / neque* = et ne pas (*nec... nec...* = ni... ni...)

I. Traduire.

- 1) Consul nec filium nec filiam habet.
- 2) In templum accedunt uiri et mulieres.
- 3) Ciuis sum et ad consulem accedo.
- 4) Filium habeo. Puer est nec legere potest.

II. Mettre la phrase entière au pluriel et traduire.

- 1) Consul urbem capit.
- 2) Non animal uides, sed puerum.
- 3) Mulier sum et filiam habeo.
- 4) Equus accedit et dominus equum audit.

III. Traduire en latin.

- 1) Nous arrivons en ville et nous prévenons les citoyens.
- 2) L'homme voit la femme et ne [l']aime pas.
- 3) Vous n'avez pas de cheval, mais vous en prenez [un].
- 4) Le maître est un consul et il aime [ses] filles.